

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Dakar,	le
	Dg MAI 2018

LE MINISTRE,

APPEL A CANDIDATURE POUR LES BOURSES D'EXEMPTION OFFERTES PAR LE QUEBEC

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation informe que la période de dépôt des dossiers de demande de bourses d'exemption pour la session d'automne 2018 est fixée du jeudi 10 mai au vendredi 25 mai 2018 à 17h.

Les étudiants Sénégalais candidats à la bourse d'exemption pour la session d'automne 2018, peuvent déposer leurs demandes au bureau du courrier du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sis au RDC Immeuble Adja Nourou DIOP, sis aux Allées Papa Gueye Fall, en face de la Grande Mosquée de Dakar et à l'Ambassade du Sénégal au Canada.

NB : Aucun dossier ne sera accepté s'il est incomplet ou au-delà de la date limite de dépôt.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- Demande manuscrite adressée au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation portant :
- deux (02) numéros de téléphone :
- numéro de l'étudiant(e)
- numéro des parents
- adresse mail de l'étudiant
- Préinscription ou preuve d'inscription pour la session d'automne 2018
- Photocopie légalisée du relevé, de l'attestation ou du diplôme du baccalauréat
- Photocopie légalisée des relevés de notes des années après le baccalauréat
- Photocopie carte nationale d'identité légalisée
- Photocopie légalisée des diplômes autres que le baccalauréat (licence, maîtrise, bachelor, master)
- Certificat d'acceptation du Québec pour études (CAQ)
- ❖ Formulaire annexe 2 dûment rempli et signé (disponible au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ou sur le site www.ambsencanada.org).

E MINISTRE